

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Association loi 1901

24, Rue Lienard
92500 RUEIL MALMAISON

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2025

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Association loi 1901

24, Rue Lienard
92500 RUEIL MALMAISON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

Aux sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES ENFANTS DU VIETNAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe aux comptes annuels « règles et méthodes comptables » qui expose la première application du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

La note de l'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables suivis par votre association et plus particulièrement l'application de règlement ANC 2018-06 et 2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes de personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux sociétaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport moral ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R612-2 du Code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de la sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 5 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT



Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires	5 000	5 000		1 213	- 1 213
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 086	4 910	1 176	731	445
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)	11 086	9 910	1 176	1 944	- 768
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	913		913	3 413	- 2 500
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	2 086		2 086	86	2 000
Charges constatées d'avance					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	396 859		396 859	384 207	12 652
TOTAL (III)	399 859		399 859	387 707	12 152
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	410 945	9 910	401 035	389 650	11 385

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	263 084	242 787	20 297
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	52 463	20 297	32 166
Situation nette (sous total)	315 547	263 084	52 463
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	315 547	263 084	52 463
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	65 200	85 200	- 20 000
TOTAL (II)	65 200	85 200	- 20 000
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 848	38 980	- 20 132
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	1 440	2 386	- 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	20 288	41 366	- 21 078
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	401 035	389 650	11 385
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
ENGAGEMENTS DONNÉS			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	19 700	18 997	703	3,70
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	272	4 317	- 4 045	-93,70
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	109 055	103 601	5 454	5,26
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation				
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	8 416	23 967	- 15 551	-64,89
. Mécénats	510 900	493 515	17 385	3,52
. Legs, donations et assurances-vie	59 610	60 000	- 390	-0,65
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	20 000	84 800	- 64 800	-76,42
Autres produits	20 000	105	19 895	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	747 953	789 302	- 41 349	-5,24
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks	2 500	2 364	136	5,75
Autres achats et charges externes	694 587	770 966	- 76 379	-9,91
Aides financières	2 300		2 300	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés		1 866	- 1 866	-100
Salaires et traitements				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 171		2 171	N/S
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	30		30	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	701 588	775 196	- 73 608	-9,50
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	46 364	14 106	32 258	228,68
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	7 539	12 231	- 4 692	-38,36
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	7 539	12 231	- 4 692	-38,36

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 227	- 3 227	-100
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)		3 227	- 3 227	-100
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	7 539	9 003	- 1 464	-16,26
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	53 903	23 109	30 794	133,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		426	- 426	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		426	- 426	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI)		-426	426	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	1 440	2 386	- 946	-39,65
Total des produits (I + III + IV)	755 491	801 532	- 46 041	-5,74
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	703 028	781 235	- 78 207	-10,01
EXCEDENT OU DEFICIT	52 463	20 297	32 166	158,48
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolats	467 265	520 115	- 52 850	-10,16
Total	467 265	520 115	- 52 850	-10,16
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	467 265	520 115	- 52 850	-10,16
Total	467 265	520 115	- 52 850	-10,16

PREAMBULE

Projet associatif des Enfants du Vietnam

Vision

L'association « Les Enfants du Vietnam » (EDV) veut donner aux enfants une chance de grandir et d'étudier comme des enfants et d'assurer une fois adultes l'autonomie de leur famille.

Elle souhaite assurer aux familles un minimum vital et les aider à payer les frais de scolarité. Les parents peuvent ainsi laisser leurs enfants aller à l'école au lieu de leur demander de travailler dans les champs, dans les rues ou dans les usines. Les enfants peuvent alors manger à leur faim, aller à l'école et apprendre un métier.

Missions

D'une manière générale, les actions visent de manière directe ou indirecte l'aide aux enfants du Vietnam, au Vietnam ou ailleurs dans le monde.

- la gestion, l'animation et le développement de programmes de parrainages d'enfants individuels et collectifs,
- les programmes de soutien scolaire,
- les programmes de construction d'écoles et de foyers d'hébergement,
- les programmes de nutrition, principalement dans les écoles maternelles et les foyers,
- le soutien médical,
- les aides d'urgence,
- la mise en place de projets ciblés au Vietnam pour créer les conditions de développement économique et agricole,
- le développement d'échanges avec le Vietnam dans les domaines les plus variés, aussi bien culturels que professionnels, scientifiques et techniques,
- la recherche de financement auprès de particuliers et de mécènes, notamment de fondations d'entreprise,
- la réalisation d'événements et de manifestations permettant la promotion de l'association,
- le développement de partenariats avec des établissements scolaires et des jeunes désireux de s'impliquer dans l'humanitaire

Valeurs

- le respect de la dignité de la personne humaine, quelle que soit sa condition, sa culture ou sa religion,
- la confiance et la coopération avec les interlocuteurs locaux,
- l'échange avec les populations locales,
- l'écoute des besoins des enfants,
- la fidélité inscrite dans la durée,
- la solidarité à l'égard des personnes démunies,
- le désintéressement,
- l'indépendance vis-à-vis des autorités locales

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 401 035 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 52 463,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

- Nombreux projets avec notamment la construction des écoles de Phuoc Hung et KéTang et des foyers d'hébergement de Binh Duong et Pleichuet
- Mise en place des bourses scolaires de Phuc Trach, de nouveaux programmes nutrition, du programme médical de Dak Kroong
- Mécénat toujours constant avec nos partenaires Bouygues, fondations Saint-Gobain, Notre Dame, Indosuez ainsi que nos donateurs privés

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Les faits significatifs postérieurs à l'exercice sont les suivants :

Nos projets pour 2026 sont nombreux. Nous renforçons nos actions sur les constructions d'écoles et foyers d'hébergement, avec notamment :

- une nouvelle école maternelle An Khoài
- un nouveau foyer à Pleichuet
- l'extension du foyer à Buon Hang
- le centre handicapés à Vi Nhan

Nous prévoyons d'étendre notre programme médical de Dak Kroong par le suivi de femmes enceintes et de nourrissons.

Nous soutenons également financièrement des familles de Nam Xé pour le démarrage d'élevage de canards (micro-crédits)...

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE:

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par les règlements ANC N° 2020-08 (relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations) et ANC N° 2022-04 (relatif à la présentation d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Site internet	3 ans
Brevets	7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

Stocks de marchandises :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Créances :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Contributions volontaires :

La direction a mis en place un processus de recensement, de mesure et de valorisation des contributions volontaires en nature à partir de 2022. Elles sont estimées à hauteur de 467 255 € au 31 décembre 2025 et représentent environ 7,8 ETP pour la part concernant le bénévolat.

Ces contributions volontaires concernent le bénévolat et la mise à disposition de locaux et prennent en compte :

- Une mesure quantitative des temps en France et au Vietnam,
- Les temps liés à la fonction de gouvernance (temps de réunion de bureau, de CA ou d'AG),
- Les temps passés pour la labellisation IDEAS,
- Les temps pour le développement du site internet,
- Les temps occasionnés par le déplacement des administrateurs au Vietnam,
- La mise à disposition gratuite des biens et locaux utilisés.

Les critères d'évaluation retenus sont les suivants :

- Salaire brut horaire chargé de 75€ en France et de 20€ au Vietnam,
- Pas de modulation du taux de rémunération selon la mission ou la qualité des bénévoles.

Le tableau d'évaluation du bénévolat permet de recenser 20 postes de bénévolat pour la France représentant 4.204 heures (soit 2,6 ETP, inclus la part exceptionnelle IDEAS) et 10 postes de bénévolat pour le Vietnam sans compter la contribution de sœurs non individualisée, tous programmes confondus, représentant 10 265 heures (soit 5,1 ETP selon l'horaire légal en France).

La méthode de recensement des CVN – temps des bénévoles – a été renforcée et plus approfondie dès l'ouverture de l'exercice 2023.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Tableau I : Tableaux des Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations corporelles	4 682	1 404		6 086
Immobilisations financières				
TOTAL	9 682	1 404		11 086

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 787	1 213		5 000
Immobilisations corporelles	3 952	959		4 910
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	7 739	2 172		9 910

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Site internet	5 000	5 000		3 ans
Matériel de bureau et informatique	6 086	4 910	1 176	3 ans
TOTAL	11 086	9 910	1 176	

Tableau II : Etat des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	3 413		2 500	913
Matières premières				
Autres produits en cours				
TOTAL	3 413		2 500	913

Tableau III : Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participation ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	
TOTAL	

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Tableau IV : Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	242 787	20 297			263 084
Dont générosité du public	92 890	34 878			127 768
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	20 297	-20 297	52 463		52 463
Dont générosité du public	34 878	-34 878	53 596		53 596
Situation nette	263 084	0	52 463		315 547
Situation nette dont générosité du public	127 768	0	53 596		181 364
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	263 084	0	52 463		315 547
TOTAL dont générosité du public	127 768		53 596		181 364

Tableau V : Tableau de suivi des fonds dédiés

EDV		Compte 195000		exercice 2025			
VARIATION DES FONDS DÉDIÉS ISSUS DES	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public	170 000		32 000			65 200	
JG(Josette Gentile)	97 200		20 000			77 200	97200 (1)
FND (PAR) Fover Ya Kring (2)			12 000			-12 000	
Contributions financières d'autres organismes ⁽¹⁾							
TOTAL	170 000		32 000			65 200	
comptes	195000	195000 789500	789500		689500	195000	

(1) selon projets identifiés à allouer sur fonds JG en 2026

(2) Projet repris par Vietnam Esperance 12.000€

Tableau VI : Tableau de suivi des fonds reportés

EDV		Compte 191100		exercice 2025			
VARIATION DES FONDS REPORTES	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds reportés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public ⁽¹⁾							
Contributions financières d'autres organismes ⁽¹⁾							
TOTAL							
comptes	191100	191100 789100	789100			191100	

Tableau VII : Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	18 848	18 848		
Dettes fiscales & sociales	1 440	1 440		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	20 288	20 288		

Tableau VIII : Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	18 848
Dettes fiscales & sociales	1 440
Autres dettes	
TOTAL	20 288

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Tableau IX : Contributions financières

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
INDOSUEZ		33 909	33 909			
SAINT GOBAIN		20 000	20 000			
BOUYGUES		50 000	50 000			
Fondation Feu Vert		6 700	6 700			
NOTRE DAME		60 500	60 500			
TOTAL		171 109	171 109	0	0	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 320 E.

ANNEXE ASSOCIATION (APG)

Important : en raison du franchissement du seuil de l'appel Public à la Générosité (APG) – 153 000 € de dons collectés – des obligations spécifiques incombent à l'association. Cela entraîne l'application de méthodes comptables spécifiques pour la présentation de vos comptes annuels et notamment dans l'annexe. Ces informations spécifiques sont rendues obligatoires depuis la mise en application du Règlement Comptable de l'ANC n° 2018-06.

Un compte d'emploi des ressources annuels (CER) doit être établi et présenté dans l'annexe ; de même pour le compte de résultat par origine et destination (CROD).

L'annexe décrit les modalités d'élaboration de ces deux comptes spécifiques.

Le tableau CROD aide à la compréhension du CER.

Les principales ressources de l'association sont collectées auprès du public. L'affectation en AGP est donc directe. Pour les charges, la direction a procédé à une analyse par nature et l'affectation est

Soit indirecte :

- Répartition des charges de personnel par 1/3 sur les 3 natures d'emplois de l'association.

Soit directe :

- De nombreux dons et opérations de mécénat donnent lieu à des reversements à l'identique auprès des enfants du Vietnam ou pour des projets bien identifiés.

Les fonds issus de l'APG non reversés ou non consommés dans l'exercice sont comptabilisés en fonds dédiés. Ces fonds apparaissent dans le CER et dans le CROD en report de fonds dédiés ou en utilisation des fonds dédiés.

ANNEXE ASSOCIATION (APG)

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINES ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 – PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	19 700	0	18 997	0
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	109 055	109 055	103 601	103 601
- Legs, donations et assurances-vie	59 610	59 610		
- Mécénat	510 900	510 900	493 515	493 515
- Contribution financière				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	8 416	8 416	23 967	23 967
2 – PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie			0	
2.2 Parrainage des entreprises			0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie			0	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	27 811		16 652	
3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			0	
4 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			0	
5 – UTILISATIONS DES FONDS DEBIES OU REPOTES ANTERIEURS	20 000	20 000	144 800	144 800
TOTAL	755 491	707 980	801 532	765 883
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme			0	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres agissant en France			0	0
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme (Projets, Parrainages enfants, dons versés au Vietnam)	634 731	634 731	690 514	690 514
- Actions réalisées par l'organisme (Site internet, audit IDEAS, Ch de personnel)	0	0	0	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres agissant en France	5 105	5 105	10 989	10 989
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 805	2 805	7 989	7 989
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0	1 866	1 866
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	56 775	11 744	64 265	19 647
4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 171	0	3 227	0
5 – IMPOT SUR LES BENEFICES	1 440		2 386	
6 – REPORT EN FONDS DEBIES OU REPOTES DE L'EXERCICE	0	0	0	0
TOTAL	703 028	654 386	781 236	731 005
EXCEDENT OU DEFICIT	52 463	53 594	20 296	34 878
Vérification	52 463		20 297	

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	467 255		520 115	0
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 – CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	467 255	0	520 115	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				0
Réalisées à l'étranger	467 255		520 115	0
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	467 255	0	520 115	0

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

COMpte D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1-MISSIONS SOCIALES				1-RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1.1 Réalisées en France				1.1 Cotisations sans contrepartie			
Actions réalisées par l'organisme				Dons, legs et Mécénats			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger				Dons manuels	109 055	103 601	70 921
1.2 Réalisées à l'étranger				Legs, donations et assurances-vie	59 610	0	66 500
Actions réalisées par l'organisme	634 731	690 514	657 861	Mécénats	510 900	493 515	484 186
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	5 105	10 989	13 368	Contributions financières	0	0	248 855
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	8 416	23 967	8 119
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 805	7 989	3 388				
2.2 Frais de recherches d'autres ressources	0	1 866	9 100				
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 744	19 647	12 874				
TOTAL DES EMPLOIS	654 385	731 005	696 591	TOTAL DES RESSOURCES	687 981	621 083	878 581
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	0	2-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
5-REPORTS EN FONDS DEDIES ET REPORTES DE L'EXERCICE	0	0	113 000	3-UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ET REPORTES ANTERIEUR	20 000	144 800	20 000
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	53 596	34 878	54 576	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL	707 981	765 883	864 167	TOTAL	707 981	765 883	898 581



NOS MISSIONS

- Missions d'audit légal • Commissariat aux apports et à la fusion •
- Transformations de sociétés • Missions particulières • Audit d'acquisition •